

09_MOT_082



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 01.09.09

- 2 SEP. 2009

Scanné le

Motion pour une offensive de formation continue : des bons de formation de 5'000.—Fr. pour tous les titulaires de CFC !

La formation continue améliore les chances des salarié-e-s de réussir dans leur métier et dans la société. Pour les jeunes professionnels, les diplômes sanctionnant une formation professionnelle supérieure constituent une façon efficace d'apporter la preuve de leurs capacités et de leur expérience sur le marché de l'emploi. En outre, les entreprises disposent ainsi de personnel très qualifié. L'Etat y trouve aussi son compte, notamment par le biais de rentrées fiscales plus importantes.

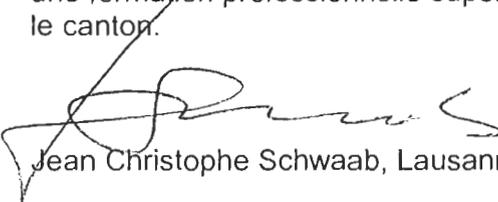
Actuellement, la formation professionnelle supérieure souffre d'un manque de financement. Cette filière de formation duale, fondée sur la pratique, ne lutte pas sur pied d'égalité avec la filière des écoles supérieures et des hautes écoles spécialisées, financée essentiellement par les pouvoirs publics. La formation professionnelle supérieure, où des professionnels mettent directement en pratique les enseignements théoriques et acquièrent de l'expérience, constitue la pépinière de la principale base de notre économie. Il y a lieu de réduire les obstacles financiers à l'accès à la formation continue dont souffre cette classe nombreuse.

Il est avéré que les bons de formation sont une incitation à poursuivre des activités de formation continue supplémentaires et qu'il en est fait usage. Selon une étude récemment publiée par l'OFFT¹, il s'agirait même de l'instrument incitatif le plus efficace. Il est aussi vrai que quiconque a suivi une première formation continue en fréquentera très vraisemblablement d'autres. Ainsi, l'introduction de bons de formation modifiera positivement et durablement l'attitude des gens face à la formation continue.

Nous avons de bonnes raisons de soutenir la demande de formation continue en favorisant les jeunes qui terminent une formation du secondaire II : plus l'incitation intervient tôt, plus son effet est durable et rentable. Lorsque l'on se trouve dans une période de difficultés économiques, il est en outre particulièrement important de soutenir les jeunes travailleuses et travailleurs, plus durement touchés par le chômage que la moyenne.

La formation continue est capitale tant pour l'aptitude au placement des salarié-e-s que pour la compétitivité de l'économie. Il est donc tout à fait justifié d'y consacrer davantage de fonds publics. Ces montants restent néanmoins raisonnables : sur la base d'environ 4000 CFC, CFC cantonaux et diplôme d'écoles de culture générale délivrés chaque année dans notre canton et en supposant un taux d'utilisation des bons de 40 pour cent, nous obtenons un budget annuel supplémentaire d'environ 8 millions de francs annuels pour des bons de formation continue de 5000 francs.

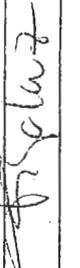
Par la présente motion, nous demandons au Conseil d'Etat de présenter un exposé des motifs et projet de loi ou de décret réglant l'octroi de bons de formation de 5000 francs à toutes les personnes ayant terminé une formation professionnelle initiale sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une formation similaire du degré secondaire II (p. ex. école de culture générale), sous condition de ressources. Ces bons de formation peuvent être utilisés dans les cinq années qui suivent la fin du degré secondaire II pour s'inscrire à une formation professionnelle supérieure menant à un titre reconnu par la Confédération ou le canton.


Jean Christophe Schwaab, Lausanne, le 25 août 2009

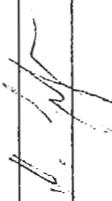
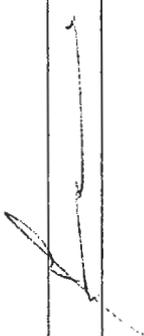
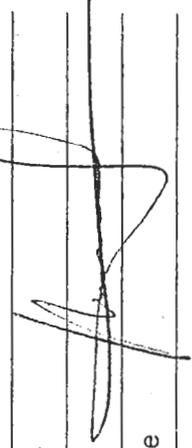
Souhaite développer et demande le renvoi en commission

¹ Wolter/ Messer, Formation continue et bons de formation, résultats d'une expérience menée sur le terrain, Berne, février 2009.

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna 	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François 	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent 	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André 
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gay Vallotton Michèle 
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier 
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie 	Golaz Florence 
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel 	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognoz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane 	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger 
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole 	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude 
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Peters Lise	Uffer Filip 
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André 	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique 
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge 	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert 
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre